

Fiche résumée : Acheteur d'espaces

Métiers apparentés

Acheteur media
Acheteur media affichage
Acheteur media cinéma
Acheteur media internet
Acheteur media print
Acheteur media radio
Acheteur media TV
Assistants de la publicité, des relations publiques
Cadres de la publicité
Cadres de la publicité / Acheteur d'espaces publicitaires, cadre

Codes

CITP88 : 2419 **PCS-ESE 2003** : 375a **CITP2008** : 2431 **PCS-ESE 2003** : 464a **ROME1999** : 32222

Descriptif

L'acheteur d'espace achète pour le compte de ses clients les espaces publicitaires les plus adaptés au produit à valoriser. Il travaille dans un service ou une agence achat média.

On entend par espace un encart dans un media papier (presse, affiche publicitaire), un créneau horaire dans un média radio, télé ou cinéma, ou des bannières sur le web.

Selon le type d'espace on parle d'espace print pour les supports papier , d'espace digital pour internet et les smartphone, d'espace vidéo pour le cinéma et la télévision et enfin d'espace radio.

Les prix négociés par l'acheteur d'espaces varient en fonction du type de support, de l'emplacement de l'encart et de la durée et du créneau horaire, du calendrier et de la durée de la campagne.

L'acheteur doit optimiser le rapport qualité/coût de la campagne publicitaire. il peut être aidé pour cela de logiciels spécialisés, et d'une bonne connaissance des différents supports.

Caractéristiques Médico-professionnelles

Lieux de travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **plateau ouvert** (éclairage localement insuffisant, autre ambiance thermique en general)
- **Nuisances** (préventions)
 - **éclairage localement insuffisant**
 - concevoir un éclairage adapté
 - assurer la maintenance de l'éclairage
 - **autre ambiance thermique en general**
 - adapter l'aération et la ventilation
 - isoler thermiquement les locaux

- préserver le confort thermique
- installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS
- aérer et ventiler les locaux
- **Effets sur la santé**
 - **traumatisme lié à une chute de plain pied**
 - **lésions traumatiques de plusieurs parties du corps**
 - **fatigue visuelle**
 - **inconfort thermique lié à la chaleur**
 - **inconfort thermique lié au froid**

Organisation du travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **délais à respecter** (travail sous contrainte de temps imposée (travail à la chaîne, cadence élevée, salaire au rendement,))
 - **disponibilité opérationnelle**
 - **temps de réaction adapté**
 - **contact avec l'annonceur**
 - **contact avec la régie publicitaire**
 - **mode opératoire imposé**
- **Nuisances** (préventions)
 - **travail sous contrainte de temps imposée (travail à la chaîne, cadence élevée, salaire au rendement,**
 - veiller à la gestion des volumes de travail
- **Effets sur la santé**
 - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**

Tâches

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **rechercher le meilleur rapport qualité/prix** (faible latitude de décision dans l'organisation de son travail)
 - **réserver l'espace proposé** (activité demandant une vigilance, une concentration, une attention soutenue, nuisances de l'acheteur d'espace publicitaire)
 - **déclencher la facturation à l'annonceur**
 - **déclencher le règlement à la régie publicitaire**
 - **réviser l'offre en fonction des déprogrammations** (aléas à gérer générant une charge mentale particulière)
- **Nuisances** (préventions)
 - **faible latitude de décision dans l'organisation de son travail**
 - **activité demandant une vigilance, une concentration, une attention soutenue**
 - respecter les temps de repos
 - **nuisances de l'acheteur d'espace publicitaire**
 - ordonnance de prévention pour acheteur d'espaces publicitaires
 - **aléas à gérer générant une charge mentale particulière**
- **Effets sur la santé**
 - **fatigue visuelle**
 - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**
 - **anxiété généralisée**
 - **maladies hypertensives**
 - **cardiopathies ischémiques**

Outils et équipements

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)

- **poste informatique fixe** (ecran de visualisation)
- **téléphone fixe**
- **Nuisances** (préventions)
 - **ecran de visualisation**
 - choisir un siège ergonomique
 - choisir du mobilier de poste informatique adapté
 - installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
 - aménager un espace de travail spacieux
 - choisir des logiciels ergonomiques
 - alterner les tâches
- **Effets sur la santé**
 - **syndrome de l'oeil sec**
 - **fatigue visuelle**
 - **RG 57 (attention : liste limitative)**

Produits, matériaux et publics concernés

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **PUBLICS**
 - **annonceurs** (contrainte relationnelle)
 - **régie publicitaire**
- **Nuisances** (préventions)
 - **contrainte relationnelle**
 - faciliter la communication
- **Effets sur la santé**
 - **troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes**

Tenues de travail

- **Caractéristiques** (nuisances possibles)
 - **tenue civile**

Santé et Travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel

s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

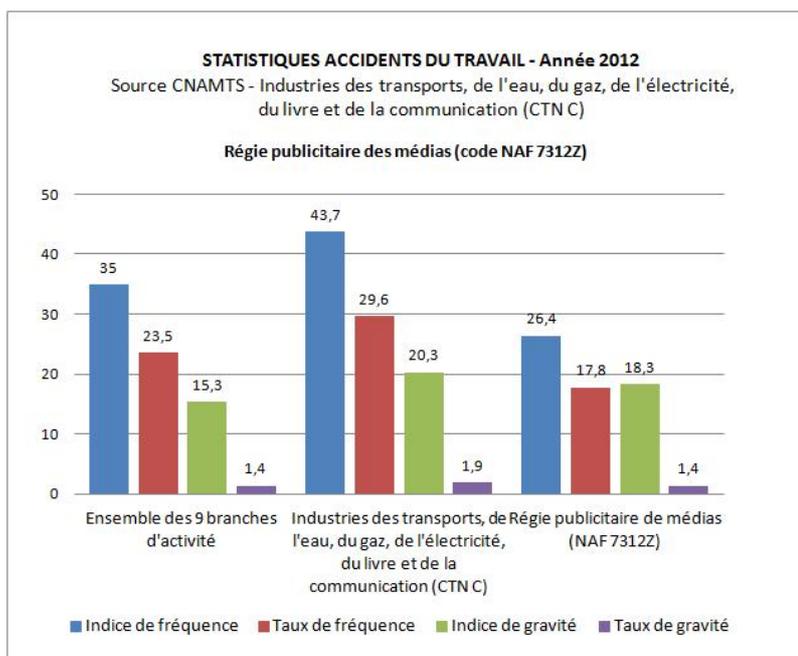
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

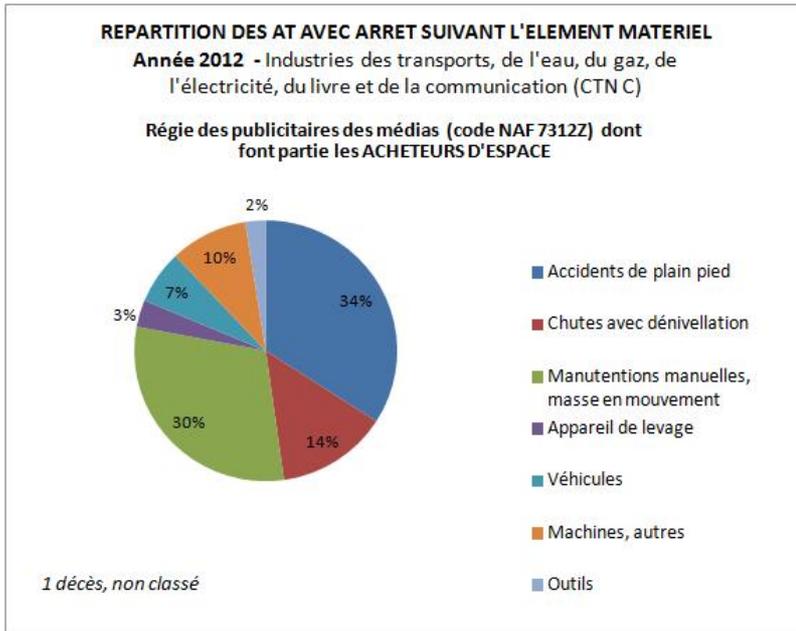
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**

4. **Statistiques accidents du travail année 2012** "Régie publicitaire des médias (code NAF 7312 Z)" dont font partie les ACHETEURS D'ESPACE :





Conclusion

Le métier d'acheteur d'espace est technique et encadré par des arbres décisionnels prédéterminés par l'outil informatique. Il s'agit d'un poste sédentaire avec les contraintes d'un travail sur écran et une faible latitude décisionnelle. Les facteurs organisationnels et relationnels sont à rechercher et à prévenir.

Fiche résumée issue de la **FMP Acheteur d'espaces** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>